

Article 30 du Règlement

Monsieur le Président, les autorités canadiennes ne lâchent pas. C'est malheureusement un petit parallèle que je vais faire parce qu'il n'y a rien d'aussi grave que 10 citoyens canadiens qui ont été tués, mais en janvier 1978 on se souviendra que, quand le Cosmos 954 s'est désintégré au-dessus du pays, les Soviétiques ont eu exactement le même genre d'attitude. Ils refusaient d'admettre leur responsabilité, tout comme ils le font dans le dossier actuel, ils ne voulaient même pas admettre que le satellite leur appartenait. Par contre, le Canada n'a pas désespéré, ne s'est pas découragé et a décidé de maintenir ses positions. Les sceptiques pensaient que jamais nous obtiendrions une compensation pour les dommages que nous avons subis et pourtant il n'en a pas été ainsi. Avec de la détermination, avec des pressions constantes, avec de la patience et des négociations très serrées, le Canada a obtenu un règlement satisfaisant de l'ordre de 3 millions de dollars. Je peux assurer que le gouvernement dans le cas qui nous préoccupe est cent fois plus déterminé à obtenir une juste compensation pour les familles des victimes. Cela me gêne même d'employer le mot juste compensation, parce qu'il n'y aura jamais de juste compensation pour les familles des 10 victimes innocentes, et il n'y aura aucune somme d'argent qui pourra remplacer le père, la mère de famille, la sœur ou le frère.

Mais au moins, j'espère que les Soviétiques auront l'amabilité et le cœur d'essayer d'alléger la misère de ceux qui sont restés sur terre.

Monsieur le Président, je fais le parallèle avec 1978, pour montrer qu'on n'a pas l'intention de lâcher, pour montrer que ce mur impénétrable de l'Union Soviétique peut avoir des brèches, et pour dire qu'avec le leadership du Canada et l'appui de nombreux autres pays, ils ne pourront pas résister très longtemps, ils ne pourront pas mentir à la face du monde et toujours sans réaction. Je pense que plusieurs orateurs voudront ce soir exprimer leurs condoléances aux familles et exhorter le gouvernement à maintenir ses pressions jusqu'à ce que certaines conditions soient remplies. Premièrement, que les Soviétiques aient au moins la décence de reconnaître leurs responsabilités, en fait de se confesser devant la Communauté internationale, monsieur le Président. Et on voit ce qui s'est passé au Conseil de sécurité. Ces hypocrites ont exercé leur veto pour empêcher qu'une étude de ces incidents soit faite.

Monsieur le Président, je pense que selon la motion du député d'Oshawa (M. Broadbent), on veut absolument développer des procédures pratiques et utiles pour éviter toute répétition de gestes aussi barbares. Et finalement, personne ne sera satisfait au Canada et dans la communauté libre avant qu'une juste compensation soit donnée aux victimes, parce que la dimension humaine est encore la plus importante dans tout ce qui s'est passé au cours des derniers jours. Depuis quelques mois, une campagne de propagande soviétique essayait de nous faire oublier l'Afghanistan, la Pologne, et justement la pratique, en fait l'utilisation de leur procédure militaire, nous a démontré encore une fois qu'il ne fallait vraiment pas prendre de chances. Et cet incident-là nous fait aussi réaliser la fragilité du mot liberté.

En mon âme et conscience, monsieur le Président, je suis convaincu que tous les citoyens du Canada, après avoir appris cette tragique nouvelle, ont réalisé jusqu'à quel point c'était fragile, jusqu'à quel point le système politique et en fait l'agressivité de certaines nations pouvaient mettre en péril l'existence de plusieurs personnes. Et j'espère que cet incident-

là, cet accident, en fait ce meurtre, si l'on veut, va faire réfléchir la communauté des nations ainsi que tous les dirigeants politiques à travers le monde qui détiennent des armes, surtout des armes dangereuses. Je pense que c'est là un examen de conscience que l'on devrait tous faire, et que tant et aussi longtemps que les Soviétiques n'auront pas eux-mêmes fait leur premier examen de conscience, ils seront toujours des coupables à nos yeux, et que rien ne changera notre verdict de culpabilité.

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je participe à ce débat bien sérieux sur un sujet qui concerne tout le peuple canadien. Et en commençant mes remarques je veux féliciter tous mes collègues de n'importe quel côté de la Chambre qui ont été présents jusqu'à maintenant. Je pense bien qu'il y a un minimum de partisanerie et un maximum de bonne volonté, un sens de l'unité nationale, si l'on veut, une volonté surtout de ne pas exagérer les tensions de la guerre froide, et un intérêt pour les victimes de ce crime crapuleux, comme on l'a dit tout à l'heure.

• (2150)

[Traduction]

Mon collègue de York-Peel (M. Stevens) et d'autres députés ont parlé du moment inopportun où cette tragédie est survenue. Je veux simplement répéter qu'à mon avis, cet événement ne pouvait pas survenir à un pire moment. Comme tous les députés le savent, des négociations sont en cours à Genève au sujet du déploiement des armes nucléaires à moyenne portée en Europe. Mon collègue, le député de York-Peel a cité un article publié dans le *Times* de New York hier. Je voudrais signaler un autre passage du même article qui révèle au sujet des missiles à moyenne portée que les États-Unis seraient peut-être disposés à ne plus exiger l'égalité pour le déploiement des missiles à moyenne portée dans le monde entier pour se contenter d'un égalité en Europe seulement. L'article ajoute également que les soviétiques pourraient être disposés à renoncer à l'inclusion des missiles français et britanniques de moyenne portée.

Les négociations ont évidemment atteint un point critique car le déploiement des missiles américains Pershing en Allemagne de l'Ouest va débiter en décembre si un accord n'est pas intervenu. Tous ceux d'entre nous ici qui veulent une paix durable dans le monde sont attristés ou plutôt vexés parce que d'une façon ou d'une autre cette tragédie n'aura pas écarté le déploiement de neuf des 108 missiles Pershing II le 15 décembre 1983 en Allemagne de l'Ouest.

D'autres députés ont parlé de l'aspect humain de cet incident. Je suis persuadé que personne ici ce soir qui n'est pas . . .

[Français]

. . . lu les articles assez nombreux sur cette tragédie. Tout le monde se demande pourquoi cette tragédie a eu lieu il y a quelques jours. Peut-être que c'est le pilote qui voulait économiser de l'essence et qui a utilisé un raccourci? Peut-être que c'est une question de détournement d'avion? Il y a toutes sortes de paris, monsieur le Président. Mais avec tous je me pose la question suivante: Comment peut-on assassiner ou, comme on l'a dit, commettre le meurtre de 269 passagers innocents dans de telles circonstances?